

# UE Mémoire

 **ECTS**  
12 crédits

 **Crédits ECTS**  
Echange  
12.0

 **Composante**  
UFR Sciences  
de l'Homme  
et de la  
Société (SHS),  
Département  
Psychologie

 **Période de**  
l'année  
Printemps (janv.  
à avril/mai)

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui
- > **Crédits ECTS Echange:** 12.0

## Présentation

### Description

#### 1) Définition du mémoire de recherche

Le mémoire effectué dans le cadre de l'UE2 validée au second semestre, est un mémoire de recherche dont la problématique aura un lien avec la neuropsychologie de l'enfant (étude portant sur une population pathologique ou un cas unique, enfants ou adultes souffrant de pathologies développementales ; étude sur une population non pathologique mais visant une meilleure compréhension des processus du développement cognitif). Dans tous les cas également, la forme du mémoire doit tendre vers celle d'un article de recherche et le mémoire doit chercher à répondre à une problématique de recherche par une démarche scientifique. En cela, l'étude de cas clinique unique se démarque fondamentalement d'un simple compte-rendu du suivi d'un patient. Le mémoire peut dans ce cas avoir pour objectif d'affiner le diagnostic clinique, de valider une approche rééducative ou de répondre à une question théorique plus générale. Il porte sur une analyse comportementale des performances mais peut inclure des dimensions de neuro-imagerie et/ou de modélisation. Dans tous les cas, la recherche s'inscrit dans un cadre théorique précis et utilise une méthodologie spécifique.

#### 2) Accès à la population

Dans le cas d'une étude de groupe, le mémoire prend appui sur une recherche effectuée préférentiellement dans le cadre du stage de l'étudiant (population ciblée vue sur le lieu de stage), ou dans un autre cadre proposé par le directeur du mémoire (e.g.,

accès à la population ciblée par le biais du laboratoire de recherche). Dans le cas d'une étude de cas unique, le mémoire prend appui sur la population vue par l'étudiant dans le cadre de son stage.

### 3) Encadrement du mémoire

Le mémoire doit être encadré (ou co-encadré) par une personne titulaire d'un doctorat. Cette personne peut être un chercheur ou enseignant-chercheur. Cette personne peut également être le/la neuropsychologue encadrant le stage, s'il/elle est titulaire d'un doctorat. Dans le cas contraire, un co-encadrement avec une personne titulaire d'un doctorat (chercheur, enseignant-chercheur, neuropsychologue PhD), doit être mis en place. L'étudiant et/ou son maître de stage peuvent pour cela contacter toute personne habilitée (chercheur, enseignant-chercheur, psychologue PhD).

### 4) Choix du sujet de recherche

Le sujet de recherche peut être proposé sur le lieu de stage par le/la neuropsychologue encadrant le stage, et discuté avec le co-encadrant éventuel. Le sujet peut aussi être proposé hors du lieu de stage, par un chercheur ou enseignant-chercheur. Pour les étudiants n'ayant pas de sujet de mémoire proposé sur leur lieu de stage, des chercheurs et enseignants-chercheurs (LPNC, LIP, GIPSA...) proposent également des sujets de recherche orientés en neuropsychologie de l'enfant.

### 5) Suivi de l'avancée du mémoire

Le sujet du mémoire et l'équipe d'encadrement du mémoire doivent être définis au cours du premier semestre, l'information (sujet du mémoire, encadrement avec les adresses mail du ou des directeurs du mémoire) doit remonter au secrétariat du M2NE et à la responsable pédagogique du M2NE avant le 15 décembre.

Un résumé du projet de recherche incluant la problématique, les principaux éléments méthodologiques, le planning prévisionnel et les noms et statuts du/des directeur(s) de mémoire, devra ensuite être envoyé au plus tard fin janvier, à la responsable pédagogique du M2NE.

Des conseils généraux pour la rédaction du mémoire sont données (voir page 20). Le directeur du mémoire soutient l'étudiant dans la rédaction de son mémoire et peut effectuer 2 relectures maximum de chaque partie.

### 6) Evaluation du mémoire

Le mémoire est envoyé aux membres du jury au moins 10 jours avant le jour de la soutenance. Un texte distribué en début d'année précise les attentes exactes concernant le mémoire et ses modalités rédactionnelles (pages 20 à 27).

Une note est attribuée au mémoire écrit par le/les directeur(s) de mémoire et, indépendamment, par le membre extérieur. Juste avant le début de la soutenance, le jury délibère pour attribuer une seule note définitive au mémoire écrit. La note finale de l'UE mémoire sera cette note du mémoire, modulée de + ou - 3 points en fonction de la soutenance. Le cadrage pour l'attribution de cette note est le suivant :

une note inférieure à 10 signifie que le mémoire est d'un niveau inférieur à l'attendu pour un M2.

une note entre 10 et 11,9 signifie que le mémoire est juste acceptable.

une note entre 12 et 13,9 signifie que le mémoire est correct.

une note entre 14 et 15,9 signifie que le mémoire est très bon.

une note entre 16 et 17,9 signifie que le mémoire est excellent.

une note entre 18 et 20 signifie que le mémoire est d'une qualité exceptionnelle.

#### 7) Soutenance

La soutenance du mémoire est faite devant un jury composé de au moins 3 personnes, dont :

- Le directeur et/ou le codirecteur de son mémoire
- Un enseignant-chercheur, chercheur ou neuropsychologue PhD, n'ayant pas suivi le mémoire, proposé par le directeur du mémoire et validé par les responsables pédagogiques du master (nommé « membre extérieur »).
- Un membre de l'équipe enseignante du master, n'ayant pas suivi le mémoire.

La liste de ces personnes doit être fixée au moins 2 mois avant la soutenance et transmise au secrétariat du master.

La soutenance est publique, l'étudiant peut inviter qui il veut à assister à sa soutenance.

#### 8) Date de soutenance

La soutenance doit avoir lieu au plus tard 8 jours avant la date du jury final du M2 (qui a lieu fin juin pour la 1<sup>ère</sup> session; mi-septembre pour la 2<sup>ème</sup> session). L'étudiant consulte les membres de son jury de soutenance afin de trouver avec eux une date et un horaire qui conviennent à tous. Cette date est ensuite transmise au secrétariat du master qui réserve une salle et envoie les convocations.

**Période :** Semestre 10

## Infos pratiques

---

### Lieu(x) ville

> Grenoble

---

### Campus

> Grenoble - Domaine universitaire